





Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du fleuve Sénégal

RIOB

Dakar - 21 janvier 2010 Tamsir NDIAYE (OMVS) – Jean-Marc PHILIP (SCP)









Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du fleuve Sénégal

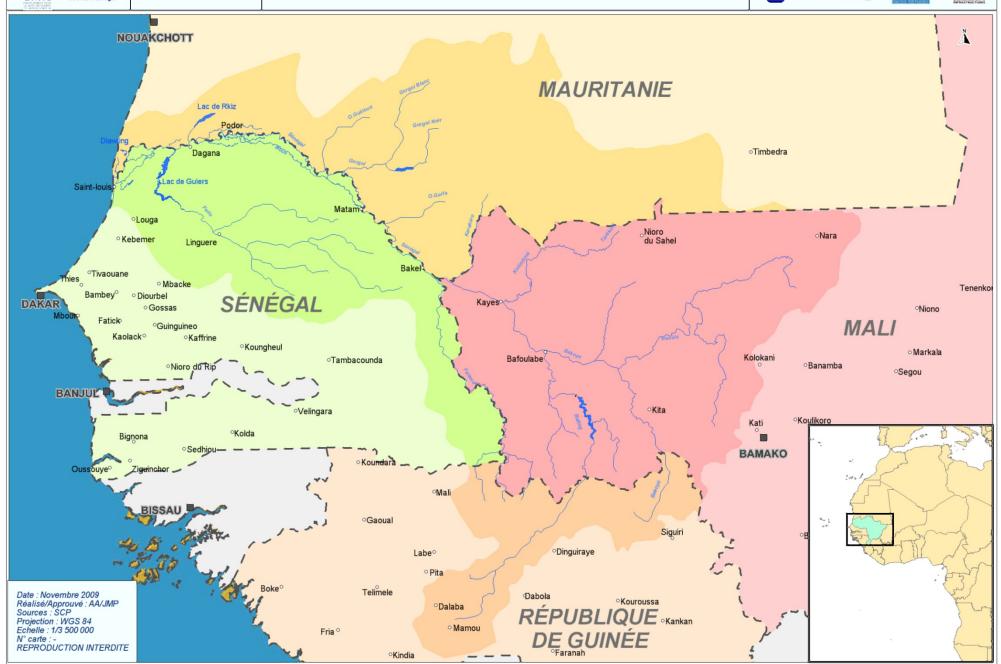
SITUATION DU BASSIN D'ETUDE













Les objectifs poursuivis



Avoir une vision globale partagée du développement du bassin et de l'usage des ressources en eau



Concilier le développement des activités humaines avec la gestion équitable et durable des milieux



Se projeter en 2025 pour orienter la mobilisation des ressources, au travers d'un programme de mesures encadré par des orientations fondamentales













Les trois étapes du schéma



Etat des lieux

7 schémas sectoriels

Élaboration du schéma directeur

Partagés aux échelles locale, nationale et régionale











L'approche multisectorielle de l'état des lieux



les <u>ressources naturelles</u>, qui conditionnent l'ensemble des activités humaines : biodiversité, ressources en eau, sol, qualité de l'eau

les <u>activités économiques</u>, qui sont à la fois dépendantes des ressources naturelles et susceptibles de les impacter : agriculture, élevage, foresterie, mines et industries, pêche, énergie, commerce et tourisme.

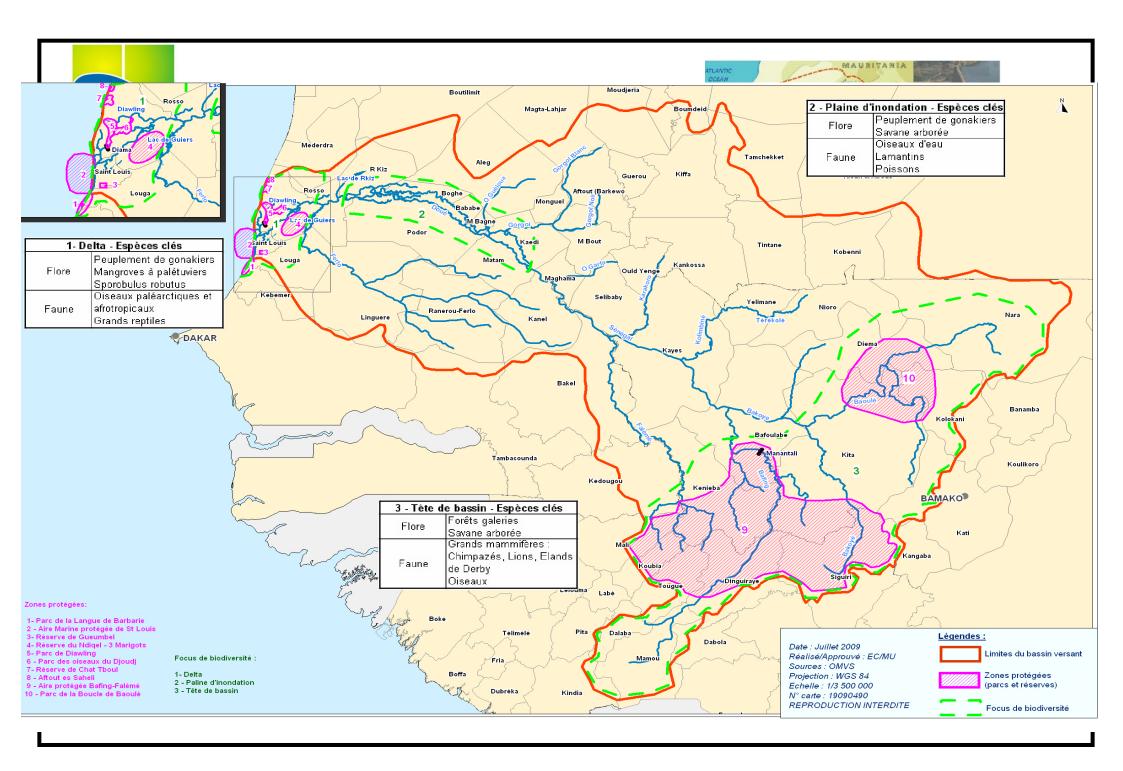
les <u>services aux populations</u> : alimentation en eau potable, assainissement, santé, transport, politiques foncières).















Les premiers enseignements

- L'état des lieux permet de rassembler les connaissances détenues par les différents acteurs de l'eau et du développement, en s'appuyant sur le réseau local de l'OMVS
- L'écriture des schémas sectoriels oblige à étudier les programmes de développement au travers du prisme de la gestion de l'eau, avec une vision prospective.











L'analyse des scénarios de développement











Conditions minimales qualitatives et quantitatives

Scénarios de développement

Scénarios durables

Scénarios exclus

cadre stratégique régional de développement du bassin











Les produits attendus



- Les grandes lignes de la politique d'aménagement et de gestion des eaux : orientations et règles de gestion
- un programme d'actions de développement multisectoriel
- Un programme d'investissement global et régional par secteur
- Une analyse globale des coûts
- Une programmation des actions à réaliser

À l'échelle du bassin, avec des déclinaisons par zones homogènes du bassin



Et après?



Un tour de tables des bailleurs de fond pour mettre en œuvre les

préconisations du SDAGE

La mise en place d'un Comité de Bassin

Un suivi de la mise en œuvre du SDAGE

Et parmi les priorités,

- Des SAGEs par sous bassin
- Des études d'ouvrages multi-usages
- Une amélioration du suivi de la qualité de l'eau













Merci pour votre attention.











Des premiers enseignements



Le bassin supérieur « château d'eau » du bassin qui connait des menaces diffuses mais croissantes sur ses ressources naturelles

Le bassin médian, qui subit les pressions Liées aux projets d'aménagements hydroélectriques















Plus en aval, la vallée se caractérise par une dépendance totale aux apports en provenance de l'amont, qui ne sont qu'en partie régularisés.

C'est sur ce territoire que les conséquences du déséquilibre hydrologique observé depuis une quarantaine d'années (baisse de l'hydraulicité couplée à une artificialisation du milieu) sont les plus flagrantes : perte de biodiversité, assèchement de zones humides, ...















Le delta est un secteur écologique de toute première importance à l'échelle de l'Afrique. La gestion des aires protégées y est exemplaire. Mais le delta subit aussi les conséquences des aménagements en amont que sont les barrages de Diama et Manantali. Le développement du typha, les difficultés à alimenter les défluents et réseaux, les enjeux liés aux digues de protection, la question du foncier urbain comme agricole sont autant de problématiques qui animent les débats des décideurs locaux.







